

## DIX FACTEURS CLÉS D'UN BON TRANSFERT

(tels qu'identifiés à partir de l'expérience de Kiambu)



Identifier ce qui est important	L'épreuve de la réalité	Anticipation stratégique et transition progressive	Capacité d'adaptation	Engagement des parties prenantes et transition vers l'appropriation
Identifier ce qui fait l'excellence de la clinique gérée par MSF et ce qui doit être préservé est essentiel pour maintenir la qualité des soins après le transfert.	Une évaluation honnête des standards réalisables, mesurés à l'aune de la réalité (défis contextuels, capacités variées, priorités et perspectives différentes).	Prévoir les transitions futures tout en planifiant un processus de transfert progressif permet d'assurer la continuité et de préparer la viabilité à long terme.	L'introduction d'une certaine souplesse dans le processus de transfert permet de procéder aux ajustements nécessaires lorsque les circonstances changent.	Transférer l'appropriation et la responsabilité du projet aux acteurs locaux est essentiel pour garantir le succès à long terme de la clinique MAT.



Alignement culturel et opérationnel	Suivi des performances post-transfert	Gestion des connaissances et apprentissage	Stratégies d'influence et soutien post-transfert	Clarté des engagements et mécanismes de redevabilité (avec les PWUD au centre)
Relever les défis liés à l'alignement de la culture, du style de gestion et du mode de fonctionnement de MSF avec ceux des organisations bénéficiaires est essentiel pour assurer une transition fluide.	Définir des objectifs et indicateurs clairs, spécifiques au processus de transfert, améliore la responsabilisation et permet de suivre les progrès accomplis.	Capturer et partager les enseignements clés du projet permet de préserver les connaissances et d'informer les futures opérations des cliniques MAT ainsi que les processus de transfert.	Définir le rôle de MSF après le transfert garantit un soutien continu et le maintien des standards.	Établir des attentes et des accords clairs permet d'orienter le processus de transfert et de poser les bases d'une redevabilité future, ainsi que de systèmes donnant aux PWUD les moyens de demander des comptes aux prestataires de services.